

marbre & pierre scellant pénétrant

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Manufacturier	: HG International b.v.	Code	: 1211064
Adresse	: Damsluisweg 70 1332 EJ Almere	No de fiche signalétique	: 2.03
Pays	: Pays-Bas	Date de validation	: 5/19/2010.
No de téléphone:	: +31 (0)36 54 94 700	Date d'impression	: 5/19/2010.
Fax	: +31 (0)36 54 94 744	Nom du responsable	: P. Stienstra
Internet:	: www.hg.eu	No de téléphone:	: +1.705.726.5445
Fournisseur	: Solstrand Trading	Fax	: +1.705.734.0857
Adresse	: 60 Lockhart road Barrie, Ontario L4N 9G8	Pays	: Canada
Utilisations	: Schützt vor starker Verschmutzung und Flecken		
 En cas d'urgence	: Chem. Tel Inc. (813) 248 0585 or Toll free (800) 255 3924		

Section 2. Composition et information sur les ingrédients

Nom	No CAS	% en poids	Limites d'exposition
naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	30 - 100	Non disponible.
isobutyl methacrylate, 2-ethylhexyl acrylate polymer	27881-32-9	5-15	Non disponible.
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	0-1	Non disponible.
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	0 - 1	Non disponible.
Mésitylène	108-67-8	0-0.1	Non disponible.
cumène	98-82-8	0-0.05	Non disponible.
Xylène	1330-20-7	0-0.01	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

État physique et Apparence : Liquide.

Vue d'ensemble des urgences : AVERTISSEMENT !

LIQUIDE ET VAPEUR INFLAMMABLES. COMBUSTIBLE.

Liquide inflammable. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux : L'inflammation des yeux est caractérisée par des rougeurs, des larmoiements et des démangeaisons.

Peau : Nocif si absorbé par la peau.

Inhalation : Nocif par inhalation.

Ingestion : Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est avalé, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

Effets chroniques potentiels sur la santé : **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Non disponible.
EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible.
EFFETS TÉRATOGENÈS: Non disponible.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: : Aucun connu.

Signes/symptômes de surexposition : Non disponible.

[Voir Information toxicologique \(section 11\)](#)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Inhalation : Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et allongée. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Ingestion : Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et allongée. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Note au médecin traitant : Non disponible.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit : Peut être combustible à haute température.

Température d'auto-inflammation : 210°C (410°F)

Point d'éclair : Coupe fermée: 40°C (104°F) [Pensky-Martens.]

Limites d'inflammabilité : Non disponible.

Produits de la combustion : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone

Risques d'incendie en présence de substances diverses : Inflammable.

Risques d'explosion en présence de substances diverses : Non disponible.

Appareils et méthodes de lutte contre les incendies :
En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
Liquide inflammable. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Remarque spéciale sur les risques d'incendie : COMBUSTIBLE.

Suite à la page suivante

Remarque spéciale sur les risques d'explosion : Aucune remarque additionnelle.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)
- Méthodes de nettoyage** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations par l'amont. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention** : Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas ingérer.
- Entreposage** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Système de contrôle technique :

Protection individuelle

- Yeux** : Recommandé: lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux
- Peau** : Recommandé: Uniforme de travail ou veste de laboratoire.
- Respiratoire** : Recommandé: Une ventilation adéquate est normalement requise lorsqu'on manipule ou utilise ce produit. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.
- Mains** : >8 heures (temps de protection): alcool polyvinylique (PVAL)
- Autre protection** : Non disponible.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes) :



Protection individuelle lors d'un grand déversement : Lunettes étanches anti-éclaboussures. Vêtement de protection complet. Bottes. Gants. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection suffisante. Consulter un spécialiste avant de toucher à ce produit.

Nom du produit

Limites d'exposition

Suite à la page suivante

naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Non disponible.
isobutyl methacrylate, 2-ethylhexyl acrylate polymer	Non disponible.
1,2,4-Triméthylbenzène	Non disponible.
Xylène	Non disponible.
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Non disponible.
Mésitylène	Non disponible.
cumène	Non disponible.

[Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.](#)

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et Apparence	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Caractéristique.
pH	: Non disponible.
Densité relative	: 0,806 g/cm ³ [20°C (68°F)]
Viscosité	: Non disponible.
Solubilité	: Partiellement soluble dans les substances suivantes: éther diéthylique. Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Point d'éclair	: Coupe fermée: 40°C (104°F) [Pensky-Martens.]
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Caractéristiques d'explosivité	: Non disponible.
Propriétés oxydantes	: Non disponible.
Remarques physico-chimiques	: Soluble dans les substances suivantes: Autre Solvants. Soluble

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité et réactivité	: Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	: Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Incompatibilité avec différentes substances	: N'est pas considéré comme réactif selon notre base de données.
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Polymérisation Dangereuse	: Ne se produira pas.

Section 11. Information toxicologique

naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	DL50	>5000 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	>3000 mg/kg	Cutané	Lapin
Xylène	DL50	4300 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	2119 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	4300 mg/kg	Orale	Mammifère
	DL50	>1700 mg/kg	Cutané	Lapin
	DL50	1700 mg/kg	Cutané	Lapin
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Dlmin	50 mg/kg	Orale	human
	DL50	8400 mg/kg	Orale	Rat
cumène	DL50	>2150 mg/kg	Orale	quail
	DL50	1400 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	12750 mg/kg	Orale	Souris
Effets chroniques sur les humains	:	: Peut être nocif en cas d'ingestion.		
Autres effets toxiques sur les humains	:	: Extrêmement dangereux par la voie d'exposition suivante: contact avec les yeux (irritant), d'inhalation (irritant pour les poumons).		
Remarque spéciale sur la toxicité pour les animaux	:	: Non disponible.		

Suite à la page suivante

Remarque spéciale sur les effets chroniques sur les humains : Non disponible.

Remarque spéciale sur les autres effets toxiques sur les humains : Non disponible.

Effets spécifiques

Effets cancérogènes : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets mutagènes : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité au niveau reproductif : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 12. Information sur l'écologie

naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Truite (CL50)	96 heure(s)	41.4 mg/l
	Crevette (Cl50)	96 heure(s)	4.3 mg/l
1,2,4-Triméthylbenzène	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	7.72 mg/l
isobutyl methacrylate, 2-ethylhexyl acrylate polymer	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.
Xylène	Oncorhynchus mykiss (CL50)	96 heure(s)	3.3 mg/l
	Oncorhynchus mykiss (CL50)	96 heure(s)	8.2 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	8.6 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	12 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	13.3 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	13.4 mg/l
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.
Mésitylène	Scenedesmus subspicatus (CE50)	48 heure(s)	25 mg/l
	Scenedesmus subspicatus (CE50)	48 heure(s)	53 mg/l
cumène	Daphnia magna (CE50)	48 heure(s)	10.6 mg/l
	Daphnia magna (CE50)	48 heure(s)	11.2 mg/l
	Oncorhynchus mykiss (CL50)	96 heure(s)	2.7 mg/l
	Poecilia reticulata (CL50)	96 heure(s)	5.1 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	6.32 mg/l

DBO et DCO : Non disponible.

Biodégradable/OCDE : Non disponible.

Mobilité : Indéterminé.

Produits de dégradation : Produits de dégradation: oxydes de carbone (CO, CO₂) et de l'eau.

Toxicité des produits de biodégradation : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Remarque spéciale sur les produits de biodégradation : Non disponible.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Information sur les déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Répartition des déchets : Non disponible.

Consulter les autorités locales ou régionales.

Section 14. Information relative au transport

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	3295	UN 3295, HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S., (White Spirit, 86%, mixture), Class 3, PG III, (FP 104°F) (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré). Polluant marin	Liquide combustible.	III		<p>Polluant marin Polluant marin (P)</p> <p>Quantité limitée Oui.</p> <p>Dispositions particulières Limited Quantity</p> <p>Remarques ORM-D / CONSUMER COMMODITY</p>
Classification pour le TMD	3295	UN 3295, HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S., (White Spirit, 86%, mixture), Class 3, PG III, (FP 104°F) (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré). Polluant marin	3	III		<p>Polluant marin Polluant marin (P)</p> <p>Dispositions particulières ORM-D / CONSUMER COMMODITY</p> <p>Remarques Quantité limitée</p>
Classe ADR/RID	3295	UN 3295, "dangerous goods in limited quantities of class 3", III, ADR (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré)	3	III		<p>Numéro d'identification du danger 30</p> <p>Quantité à déclarer 45</p> <p>Quantité limitée LQ7</p> <p>Remarques Limited quantity for upto 5 litre inner packing Else; UN 3295, HYDROCARBONS, LIQUID N.O.S., (White Spirit, mixture) class 3, III, ADR Conserver à l'abri du gel</p>
Classe IMDG	3295	"dangerous goods in limited quantities of class 3" UN 3295, PG III (Naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy). Marine pollutant (Naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy, Naphta (petroleum) low boiling naphtha unspecified)	3	III		<p>Emergency schedules (EmS) F-E, S-E</p> <p>Marine pollutant Marine pollutant (P)</p> <p>Reportable quantity 30</p>

Suite à la page suivante

						Remarks Limited quantity for upto 5 litre inner packing Else; HYDROCARBONS, LIQUID N.O.S., (White Spirit, 85%, mixture) class 3, UN 3295, PG III Keep in frostfree area
Classe IATA-DGR	3295	"dangerous goods in limited quantities of class 3" UN 3295, PG III (Naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy)	3	III		Remarks Keep in frostfree area

Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) : Classe B-3: Liquide combustible ayant un point d'éclair entre 37.8°C (100°F) et 93.3°C (200°F).
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement):
Aucun des composants n'est répertorié.
ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié.
NPRI canadien: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations Internationales

EINECS :

DSCL (CEE) : R10- Inflammable.
R65- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Listes internationales : **Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS):** Indéterminé.
Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Indéterminé.
Inventaire de Corée (KECI): Indéterminé.
Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Indéterminé.
Inventaire du Japon (ENCS): Indéterminé.

Section 16. Renseignements supplémentaires

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : LIQUIDE ET VAPEUR INFLAMMABLES. COMBUSTIBLE.

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	2
Risques d'incendie	2
Réactivité	0
Protection individuelle	B

National Fire Protection Association (États-Unis)



Références : Non disponible.

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Date d'impression : 5/19/2010.

Date d'édition : 5/19/2010.

Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.

Suite à la page suivante

Version : 2.03

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.